

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune par la société « Fortescue Future Industries United Kingdom Holdings Limited » et la société « Actis Marathon OGH2 Limited »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **Fondateur N° 1 :** La société « Fortescue Future Industries United Kingdom Holdings Limited » ;
- **Fondateur N° 2 :** La société « Actis Marathon OGH2 Limited ».

Nature de l'opération

- Création d'une entreprise commune.

Secteur économique concerné :

- Secteurs de la production de l'hydrogène vert et de l'ammoniac vert

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 juillet 2024.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune pour le développement d'un projet d'hydrogène vert dans le Sultanat d'Oman par les sociétés « Fortescue Future Industries United Kingdom Holdings Limited » et « Actis Marathon OGH2 Limited ».

« Fortescue Future Industries United Kingdom Holdings Limited » est une société privée à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, dont le siège social est situé 1^{er} étage, Templeback, 10 Temple Back, Bristol, BS1 6FL, Royaume-Uni et enregistrée à la Companies House sous le numéro 14718282. La société est active dans la recherche, le développement et la production d'électricité verte, d'hydrogène vert, d'ammoniac vert et d'autres produits industriels verts.

« Actis Marathon OGH2 Limited », une société privée à responsabilité limitée constituée en Angleterre et au Pays de Galles (immatriculée sous le no. 15626961), dont le siège social est situé au 2 More London Riverside, Londres, Angleterre, SE1 2JT. « Actis Marathon OGH2 Limited » est une société d'investissement qui gère un portefeuille de sociétés actives dans divers domaines notamment les énergies et infrastructures durables.

L'entreprise commune sera active sur les marchés du développement de l'hydrogène vert et de l'ammoniac vert.

Fait à Rabat, le 04 juillet 2024